



Communiqué de presse

CONSTRUIRE EN « BOIS DES ALPES »

Pour ses valeurs écologiques et esthétiques, le bois est un matériau de plus en plus plébiscité dans nos constructions. Comment profiter de cette opportunité pour valoriser les bois de notre massif alpin ? C'est à cette question que l'association « Bois des Alpes » répond depuis 2008 grâce à sa démarche de certification Bois des Alpes. Elle tiendra son Assemblée Générale, le vendredi 16 septembre 2011 à Veynes (05).

L'association « Bois des Alpes » créée en juillet 2008 réunit les acteurs de la filière forêt bois souhaitant valoriser les bois du massif alpin français par la création d'une offre de qualité et de services exemplaires en termes de développement durable : **la certification « Bois des Alpes »**.

Cette certification garantit l'origine des bois avec une véritable traçabilité, la qualité des produits avec le respect des normes en vigueur (bois éco-certifié, respect du marquage CE, bois classés structurellement, séchés selon les normes) et la transformation du bois par des entreprises locales. Cet outil répond aux attentes du marché, demandeur de produits naturels valorisés en circuit court.

L'association accompagne déjà une **vingtaine de maîtres d'ouvrage**, principalement publics, qui souhaitent construire des bâtiments avec du bois certifié « Bois des Alpes », dans le cadre du lancement expérimental de la certification. En effet, les collectivités ont vite compris l'intérêt d'utiliser les bois locaux dans leurs bâtiments, afin de répondre aux enjeux de valorisation des ressources forestières alpines, de maintien des compétences et emplois locaux, mais aussi de réduction des gaz à effet de serre (réduction des transports).

Cette démarche est soutenue par l'Etat et les Régions Rhône Alpes et PACA dans le cadre de leur stratégie de développement pour la filière forêt-bois sur le massif des Alpes.

Afin de tirer un premier bilan du programme de lancement de la certification Bois des Alpes et de présenter les perspectives de travail, l'association tiendra son assemblée générale :

Vendredi 16 septembre 2011 de 10H à 12H 30
A Veynes, salle des Arcades, place de la République

*Journalistes vous êtes conviés à participer à cet événement.
Un point presse sera organisé à partir de 12H30.*

En présence du représentant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de M. Jean Claude MICHEL, Conseiller Général des Alpes de Haute Provence et Président des Communes forestières PACA, de M. Jean Claude MONIN, Président de la Fédération nationale des Communes forestières et de Mme Jeanne HEURTAUX, Commissaire adjointe au massif des Alpes.

Pour prolonger les réflexions, une **rencontre sur la construction en bois local dans les Alpes** se tiendra dans le même lieu à partir de 14h00, organisée par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes dans le cadre de l'animation du Réseau alpin de la forêt de montagne.

A partir de témoignages de maîtres d'ouvrages de bâtiments en bois des alpes, les élus et acteurs de la filière présents échangeront sur les perspectives de travail garantissant davantage l'utilisation du bois local dans nos constructions.

Contacts presse :

Lydie BOISSE / Tél. 06 79 76 58 03 / l.boisse@boisdesalpes.net

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je serai présent(e) à la rencontre du vendredi 16 septembre 2011

www.boisdesalpes.net

Maison des Parcs et de la Montagne
256, rue de la République 73000 CHAMBERY
T • 04 79 96 14 67 / F • 04 79 33 38 95

Siège social de l'association
Mairie de Saint Michel les Portes
38 650 Saint Michel Les Portes